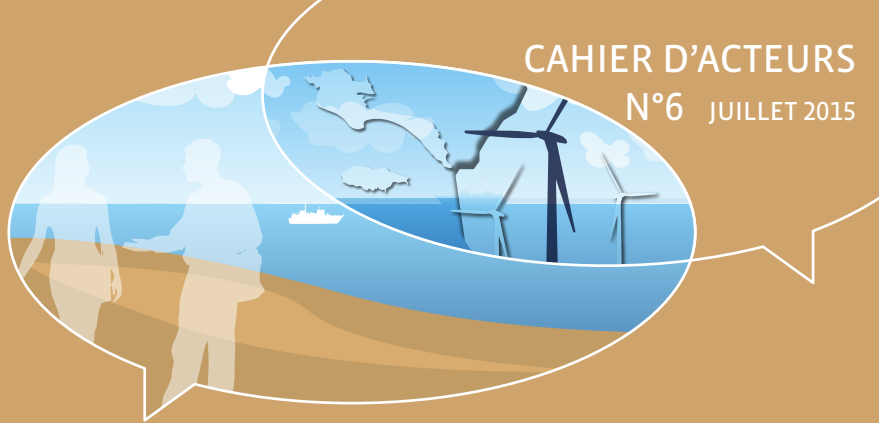


DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

DU 02 MAI AU 7 AOÛT 2015

CAHIER D'ACTEURS

N°6 JUILLET 2015



La Commune de l'Île d'Yeu est un territoire insulaire de 23km², situé à 18km des côtes vendéennes, dont l'environnement est fortement préservé. Toute l'île est en site inscrit et la côte sauvage au sud-ouest est en site classé au titre de la loi de la protection de l'environnement de 1930.

La collectivité emploie près de 200 salariés, plus une quarantaine en période touristique. L'activité économique a fourni depuis longtemps assez d'emplois pour y maintenir une population d'environ 5 000 habitants. En période estivale, la population peut atteindre environ 20 000 personnes.

Le territoire forme une seule commune-canton et possède toutes les compétences dévolues à une commune de plein-exercice. Compte-tenu de son insularité, la commune est dispensée d'intégrer une intercommunalité à fiscalité propre, ce qui lui confère une grande liberté de gouvernance. Le budget communal s'élève à 20 millions d'euros environ.

Contact :
Mairie de l'Île d'Yeu
11 quai de la Mairie
BP 714
85350 L'ILE D'YEU
Tél. : 02 51 59 45 45
www.mairie.ile-yeu.fr

CAHIER D'ACTEURS COMMUNE DE L'ÎLE D'YEU

L'ÎLE D'YEU, TERRITOIRE D'ACCUEIL POUR LES ÉNERGIES DE DEMAIN

Les particularités du territoire de l'Île d'Yeu ont largement contribué au fait d'être un territoire démonstrateur et d'innovation. Depuis de nombreuses années, l'Île d'Yeu par son histoire a toujours su accueillir et s'adapter avec les grandes innovations de son temps. C'est ce qui a permis aux Islais de se construire un avenir et de maintenir une population relativement importante sur l'île.

Il faut désormais accompagner la transition énergétique qui s'inscrit de plus en plus dans la politique nationale et internationale. La Commune de l'Île d'Yeu, consciente de ses ressources, réaffirme son attachement de principe en faveur des énergies renouvelables dont le territoire terrestre et maritime est immensément riche : énergie solaire, énergies marines, énergie éolienne.

Ainsi dès la conception même du projet, en 2008, l'Île d'Yeu a participé activement au développement du projet. Les élus et les forces vives du territoire ont compris que ce projet aurait un impact positif considérable et contribuerait au développement économique de notre île.

Ce cahier d'acteur est pour la commune de l'Île d'Yeu l'occasion d'expliquer l'engagement de la municipalité depuis le début du projet ainsi que de démontrer en quoi ce projet constitue une opportunité à saisir pour le territoire et ses acteurs.

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

LA GENÈSE DU PARC ÉOLIEN DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

Le Comité local des pêches, la Mairie de l'île d'Yeu et les responsables de plusieurs associations représentatives de la société civile et économique de l'île participent depuis 2008 au développement du projet de parc éolien marin, et se sont mobilisés pour sa réussite.

Dans l'optique d'un appel d'offres d'éolien en mer, plusieurs réunions de concertation se sont déroulées avec les acteurs locaux puis avec les services de l'Etat pour définir la zone choisie au large de l'île d'Yeu. Cet appel d'offres a été lancé en mars 2013.

Depuis la mi-2014, le lauréat du projet de parc éolien est connu, il s'agit du consortium composé de GDF-Suez (désormais Engie), de NEOEN Marine et EDPR, et d'AREVA (désormais Adwen). La municipalité a renforcé son travail depuis cette date avec le lauréat afin de préparer activement le territoire à l'accueil de cette nouvelle source d'emplois et d'activités pour l'île.

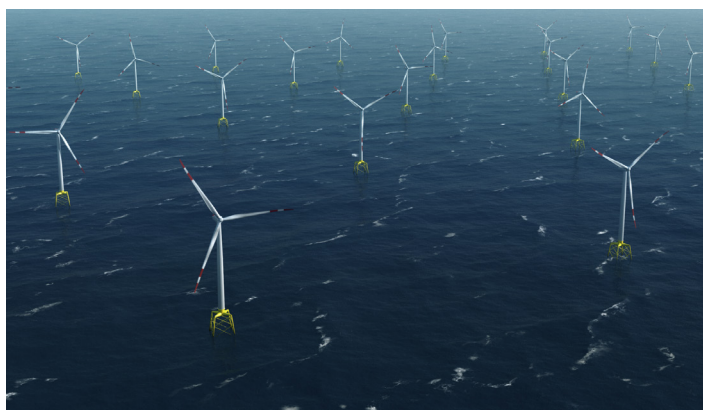
UN PARC AU CŒUR DES POLITIQUES ÉNERGÉTIQUES ET DE LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le projet de parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier contribue pleinement à la réalisation de nos engagements en matière de lutte contre le changement climatique. L'Union Européenne s'est engagée à diminuer de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Pour contribuer à cet engagement, les énergies renouvelables devront représenter 23% de la consommation énergétique française en 2020. La loi sur la transition énergétique pour la croissance verte adoptée le 26 mai par l'Assemblée Nationale conforte cette décision en portant l'objectif à 32% en 2030.

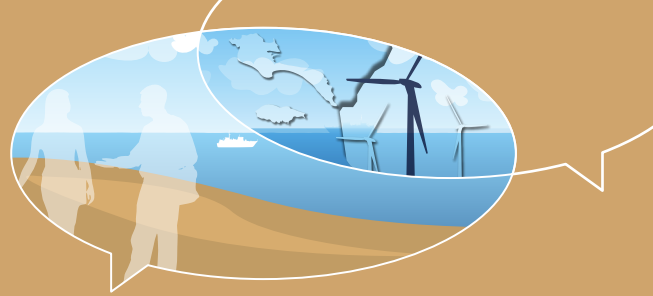
Par ailleurs, la Commune de l'île d'Yeu est engagée sur cette problématique depuis 2010, en ayant initié une politique ambitieuse et exemplaire en matière énergétique intitulée « transition énergétique – Yeu 2030 ». Ainsi, à son niveau, l'île d'Yeu contribue à cette action globale notamment par son Plan Climat Energie Territorial.

Quelques chiffres sur le projet

- Une mise en service à partir de 2021, une exploitation pendant au moins 25 ans
- 112km² de superficie
- 62 éoliennes de 8MW
- 496MW de puissance installée
- Une production d'électricité attendue de 1 900GWh, ce qui représente la consommation électrique annuelle d'environ 750 000 personnes (chauffage compris) soit plus de la totalité de la population vendéenne.
- 2 milliards d'euros d'investissements
- Environ 500 emplois directs et indirects créés en Région Pays de la Loire dont entre 70 et 80 emplois directs sur l'île d'Yeu pour la maintenance du parc
- Un site de maintenance principal prévu sur l'île d'Yeu et une base logistique sur Noirmoutier pour un total de 125 emplois sur les deux îles.



Simulation réalisée par Adwen du parc éolien off-shore



DES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES IDENTIFIABLES POUR L'ILE D'YEU

> Les impacts économiques directs positifs

L'île d'Yeu devrait pleinement bénéficier de l'implantation du parc éolien : il est prévu que la base de maintenance principale du parc soit installée sur l'île d'Yeu et qu'un centre logistique serait installé sur l'île de Noirmoutier.

Ainsi, entre 70 et 80 emplois directs devraient être créés grâce à l'implantation de cette base : marins, superviseurs, techniciens en mer, techniciens à terre, équipe de sécurité,...

Il nous revient de préparer les Islais à acquérir les compétences pour prétendre à ces emplois.

> Les impacts indirects de cette nouvelle activité

Ce travail de maintenance impliquerait des emplois indirects (en lien avec l'activité industrielle) et induits (dus à une nouvelle activité économique) en nombre important qui pourraient être ainsi maintenus ou créés pour répondre à de nouveaux besoins (logements, hôtellerie, restauration, écoles, services de soin, commerces de tous types, activité de tourisme dont les visites du parc par bateau, activité industrielle en lien avec la maintenance des équipements,...).

Le secteur de la formation ne serait pas en reste puisque la marinisation des techniciens de maintenance pourra être réalisée au sein de l'école des pêches de l'île d'Yeu.



Port-Joinville accueillerait la base de maintenance principale du parc éolien

> Les ressources financières compensatoires

Les exploitants du parc éolien sont redevables d'une taxe spécifique qui vient alimenter le « fonds national de compensation de l'énergie éolienne en mer » dont les ressources sont réparties comme suit :

- 50% pour les communes littorales d'où les installations sont visibles (en tenant compte de l'importance de la population et de la distance au parc),
- 35% pour le comité National des Pêches Maritimes et des Elevages Marins,
- 15% au financement de projets concourant au développement durable des autres activités maritimes.

Il est à noter que cette taxe peut être complétée par des mesures compensatoires spécifiques.

Pour l'île d'Yeu, le versement de cette taxe sur les éoliennes en mer est estimé à 750 000€ par an.

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

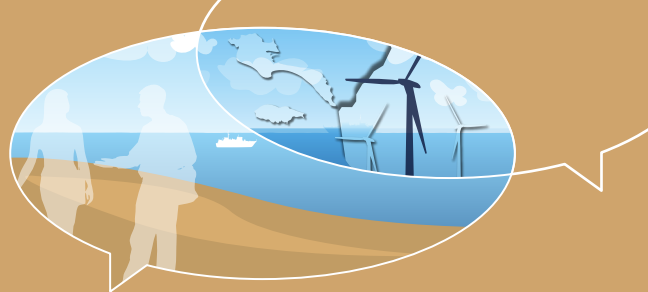
> Un impact environnemental limité

Les retours d'expériences de la soixantaine de parcs off-shore fonctionnant en Europe sont riches d'enseignements. Lors des phases de construction et d'exploitation, des impacts potentiellement négatifs sont recensés sur l'environnement et plus précisément sur les mammifères marins et les poissons. Cependant, les études de suivi existantes estiment ces effets négligeables jusqu'à présent.

Par ailleurs, il est désormais constaté que le rôle de « récifs artificiels » joué par les fondations des éoliennes n'a pas d'impacts négatifs significatifs sur les espèces aquatiques.

Cependant, il sera nécessaire de suivre, qualifier et quantifier les impacts cumulés de l'ensemble des énergies marines sur l'environnement.

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER



> Impacts sur les usagers de la mer

La construction d'un parc doit se faire en harmonie avec l'ensemble des usages de la mer (pêche, transport de personnes et de marchandises, activités militaires, nautisme, extraction de granulats marins,...). La concertation avec les marins pêcheurs a été la règle lors de l'élaboration de ce projet de parc éolien et la commune de l'île d'Yeu s'en félicite.

En revanche, alors même que ce premier projet n'a pas encore vu le jour, la question d'un second parc éolien s'est posée à proximité des côtes Sud de l'île d'Yeu en vue du 3ème appel d'offres de l'Etat pour l'éolien en mer. En accord avec les professionnels de la pêche, la municipalité s'est exprimé sur le sujet en expliquant que la zone Ouest et Sud de l'île représente un espace essentiel pour les activités des marins de l'île d'Yeu et que nous ne bénéficions pas encore des retours d'expérience du premier parc. Un communiqué a été diffusé à ce titre le 24 février 2015 détaillant la position ferme de la municipalité sur l'éventualité d'un second parc.



Vue générale de l'île d'Yeu

L'ILE D'YEU EN MARCHÉ POUR ACCUEILLIR LE PROJET

D'ores et déjà les élus se sont réunis pour faire des propositions et mettre à disposition du foncier pour le consortium d'entreprises. Des actions d'information à l'attention des collégiens de l'île, des lycéens sur le continent mais aussi du grand public se sont réalisées pour informer des opportunités d'emplois qui se présenteraient et des filières de formations existantes. La création d'une dynamique locale entre les acteurs concernés (service économique, relais emploi, école des pêches de l'île d'Yeu, services sociaux, consortium éolien, réseaux de formation professionnelle continue de la Région) est impulsée afin de favoriser l'accès à l'emploi des Islais.

Ce travail de longue haleine se poursuit afin de pouvoir accueillir au mieux cette nouvelle activité : développement d'une offre de formation régionale, information sur les métiers liés à l'éolien en mer, création de nouveaux logements et d'infrastructures pour accueillir les nouvelles familles qui s'installeront sur l'île d'Yeu,...

Le Conseil Municipal s'est prononcé unanimement en faveur du projet en juillet 2013. Cette position a été soutenue par le Conseil Economique et Social Local, pour l'accueil par le territoire de la base de maintenance, le développement d'emplois et d'économie pour l'île d'Yeu, à l'unanimité des membres présents le 9 juillet 2013.

La Commune de l'île d'Yeu réitère une nouvelle fois à travers ce cahier d'acteur son soutien au projet de parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier et se félicite des impacts positifs pour le territoire en termes d'emplois et d'activités.

Synthèse de Bruno Noury, Maire de l'île d'Yeu

Une opportunité exceptionnelle pour le développement de l'île d'Yeu



Attachées au développement durable, toutes les forces vives de l'île d'Yeu travaillent depuis de nombreuses années pour accueillir le projet de parc éolien off-shore. Les retombées en termes d'emplois et d'activités sont telles qu'il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour le développement économique de notre île. Par ailleurs, en dynamisant l'activité économique locale, le parc éolien des îles d'Yeu et de Noirmoutier contribuera aux enjeux nationaux et régionaux de la transition énergétique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Nous n'avons jamais considéré l'insularité comme un inconvénient, au contraire, elle a permis à l'île d'Yeu de devenir un territoire fort, disposant d'un ensemble de services et d'infrastructures solides sur place. Les entreprises pourront donc y trouver toutes les réponses nécessaires à leur implantation. Le

déploiement de la fibre optique qui est en cours le prouve une nouvelle fois.

Ce projet de parc dont la maintenance routinière sera implantée à l'île d'Yeu va écrire une nouvelle page de notre aventure maritime et présenter de nouvelles opportunités en termes d'emplois et d'activités. Les enjeux sont immenses et nous sommes déjà à l'œuvre pour préparer notre territoire à accueillir ce projet.